

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**accords de réadmission**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie  
Pasquier, Emilia

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie; Pasquier, Emilia 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: accords de réadmission, 2013 – 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Sozialpolitik</b>	1
Soziale Gruppen	1
Asylpolitik	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

#### Asylpolitik

##### MOTION

DATUM: 17.04.2013  
EMILIA PASQUIER

Souhaitant un renvoi plus efficace des requérants d'asile criminels ou déboutés, le groupe UDC a soumis une motion au Conseil national. Le groupe souhaite que le gouvernement conclue des **accords de réadmission** avec la Tunisie, le Maroc, l'Angola, la Guinée, le Ghana, l'Éthiopie, la Sierra Leone, l'Érythrée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, l'Iran, le Népal, le Pakistan, le Yémen, l'Inde et l'Autorité palestinienne. La motion instaure également une menace de contre-mesures si les États susmentionnés ne s'engagent pas à signer un accord de réadmission. Les parlementaires de la chambre du peuple ont été séduits par les arguments de l'UDC et se sont exprimés en faveur de la motion par 107 voix contre 57 et 24 abstentions. <sup>1</sup>

##### MOTION

DATUM: 12.06.2014  
SOPHIE GUIGNARD

Suite à l'acceptation par la chambre du peuple de la motion du groupe UDC, par le biais de la députée Geissbühler (udc, BE) concernant les **accords de réadmission** avec la Tunisie, le Maroc, l'Angola, la Guinée, le Ghana, l'Éthiopie, la Sierra Leone, l'Érythrée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, l'Iran, le Népal, le Pakistan, le Yémen, l'Inde et l'Autorité palestinienne, le Conseil des États s'est également prononcé sur le texte. La mouture originale prévoyait des contre-mesures telles que la suppression de l'aide au développement ou la rupture des relations diplomatiques en cas de non conclusion d'un accord avec le pays concerné. La commission du Conseil des États a recommandé d'accepter la motion à condition d'en biffer le dernier paragraphe, à savoir les contre-mesures. Le Conseil a suivi, à 21 voix contre 10, sans abstention. En juin, le Conseil national a accepté sans oppositions cette version finale du texte. <sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2013, p. 650

2) BO CE, 2014, p.291 s.; BO CN, 2013, p.650; BO CN, 2014, p.1045